



HAL
open science

“ Faire du “ théâtre ” au séminaire catholique de Séoul, en Corée, dans les premières décennies du XXème siècle ”

De Sanctis, A Lee, Eleonore Martin

► **To cite this version:**

De Sanctis, A Lee, Eleonore Martin (Dir.). “ Faire du “ théâtre ” au séminaire catholique de Séoul, en Corée, dans les premières décennies du XXème siècle ”. 2017. hal-03505965

HAL Id: hal-03505965

<https://hal.science/hal-03505965v1>

Submitted on 1 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**De Sanctis A. Lee Hyun-joo, Jeong A.-R., Eleonore Martin (coordonnées par),
L'évolution de la langue et le traitement des « intraduisibles » au sein de la
recherche, Éditions des archives contemporaines, 2017, p.93-101.**

Faire du « théâtre » au séminaire catholique de Séoul, en Corée, dans les premières décennies du XXème siècle

LEE Hyun-joo

Docteure en études théâtrales (université Paris 8)

Chargée de cours:

Université Paris 13. Sciences économiques et de gestion (Langue et culture coréennes)

Université Paris 8. Art du spectacle (Théâtre contemporain coréen)

Université Paris-Est. Arts et Technologies Numériques (Mise en scène contemporaine: nouveaux médias)

Résumé : Dès le début de leur établissement en Corée les Missions Étrangères de Paris ont eu pour objectif la création de séminaires en vue de la formation des futurs prêtres indigènes. Toutefois, la gravité de la situation consécutive aux persécutions subies par les catholiques a constitué un obstacle majeur à la réalisation de ce projet qui n'a pu être véritablement mis en œuvre qu'à la fin du XIX^e siècle. Ce souci éducatif de l'Église représente un processus d'inculturation systématique, au sens où le prétexte d'insertion de la doctrine catholique a donné lieu à un apprentissage culturel - culture des missionnaires - dans la société coréenne. Question d'autant plus sensible que ce sont de jeunes enfants qui ont été mis en apprentissage de la sorte. La situation des élèves en internat a contribué à élargir le champ des apprentissages. Ce ne sont pas seulement des matières scolaires qu'ils ont intégrées, mais un ensemble perceptif et cognitif complexe de comportements et d'usages, dont le théâtre.

Mots clés : Corée, France, Catholicisme, théâtre, Missions Étrangères de Paris, ethnocénologie

1. Le latin langue missionnaire
2. *Acta et Gesta Venerabilis Andreas Kim*
3. Approche sémantique
4. Perception croisée du spectacle

De 2008 à 2013, j'ai entrepris une thèse de doctorat en Esthétique, Sciences et Technologie des Arts – spécialité théâtre et danse, (EDESTA – EA 1573) à l'Université Paris 8, sous la direction du Professeur Jean-Marie Pradier:

Martyrs et héros : le théâtre édifiant des missions catholiques françaises (Les Missions Étrangères de Paris) en Corée dans les premières années du XX^e siècle. Contribution à la recherche en ethnocénologie.

Entreprise dans la perspective épistémologique et méthodologique de l'ethnoscénologie, la thèse met en regard l'introduction en Corée du théâtre venu du Japon à la fin du 19^{ème} siècle et les pratiques théâtrales des missionnaires catholiques français des Missions Étrangères de Paris (MEP) au début de 20^{ème} siècle, venus former le clergé indigène à partir de 1836. Mon approche – de même que ma discipline de référence, l'ethnoscénologie – s'inscrit dans le mouvement général de l'histoire croisée, ou de l'anthropologie inverse, qui dans mon cas, rejoint la remarque formulée par Nicolas Standaert en 2003, à propos de l'histoire des jésuites en Chine au 17^{ème} siècle :

Nous avons tellement l'habitude de raconter l'histoire des missions du point de vue du missionnaire – que nous considérons comme le seul envoyé – qu'il nous est difficile de la voir du point de vue de la communauté réceptrice, qui enverrait et inviterait elle-même.¹

Il ne s'agissait pas pour moi de décrire et d'analyser l'action missionnaire d'un point de vue théologique ou évangélique, mais d'adopter la position des destinataires, c'est-à-dire les Coréens eux-mêmes. J'ai voulu procéder à la façon des chercheurs européens qui étudient des formes lointaines, extérieures à leur culture, mais de façon inverse. En quelque sorte, l'exotique pour moi ne se trouvait pas en Corée, mais dans l'attitude et le comportement des prêtres envoyés par les Missions Étrangères de Paris. Dans ce cas, la question du lointain reste toujours posée, avec les risques de malentendus et de simplifications, de surestimation ou de sous-estimation et d'oublis.

Au cœur de mon travail se trouve l'analyse d'une œuvre dramatique composée sans doute initialement en français par un missionnaire français à son retour de la Grande Guerre, transcrite en latin puis traduite en langue coréenne pour être jouée dans les paroisses, et enfin diffusée sous forme de feuilleton en coréen, dans la revue *Kyong Hyang*, publiée par le diocèse de Séoul. Le passage successif de langue en langue mérite analyse. À première vue, faire jouer par de jeunes Coréens une pièce en latin proposée par leurs maîtres français pourrait paraître incongru. En fait, l'histoire des missions de l'Église et son organisation institutionnelle par la congrégation de la Curie romaine pour la Propagation de la foi créée en 1599, révèle l'importance accordée à la question des langues locales, l'obligation pour les prêtres de les apprendre avant leur départ pour l'étranger à évangéliser, enfin le souci d'exprimer l'universalité de l'Église par l'usage d'une langue qui transcenderait la nationalité des missionnaires. La plus fameuse des encyclopédies catholiques de langue française publiée à l'époque – surnommée le *Guerin*, patronyme laïc du prélat, directeur de la publication – donne de précieuses informations sur les missions et leurs territoires. Le Tome III consacre une entrée à la Corée. Après une présentation générale, la langue du pays est évoquée :

LANGUE.- C'est la moins connue de toutes les langues de l'Asie orientale ; on n'en a ni grammaire ni dictionnaire complet. Cela tient à l'isolement de cette contrée qui a toujours fermé ses portes aux Occidentaux. À l'aide des travaux de Klaproth, Siebold et Hohmann et de quelques textes tirés des auteurs russes et anglais, M. Léon de Rosny a composé un *Aperçu de la langue coréenne*, Paris, 1864, in-8°. [...] L'instruction est très répandue ; c'est par les examens qu'on arrive aux fonctions publiques, et dans la pagode, comme en Chine, on apprend à lire aux enfants des deux sexes. 1

1. Le latin langue missionnaire

L'apprentissage du latin, l'étude de la langue française et du chinois classique prirent une place importante aux débuts du premier séminaire fondé par les Pères des Missions Étrangères de Paris. Le sino-coréen étant la langue des lettrés de l'époque il était important de la connaître afin de donner une bonne image du catholicisme, et mieux pénétrer dans la haute société coréenne comme les missionnaires jésuites avaient réussi à y parvenir en Chine, notamment Matteo Ricci.

Toutefois, la question de la langue française ne tarda pas à faire problème. D'abord tolérée, cette langue a été interdite par certains missionnaires catholiques français eux-mêmes, comme en témoigne la correspondance de Kim Dae-keon, premier prêtre coréen, adressée à ses supérieurs, Lebois et Legregeois, à Macao. Ses lettres – pour la plupart écrites en latin – ont été traduites en coréen par l'archevêque coréen Cheong Jin-seuk, et elles ont été publiées en 1997. Précisons que notre traduction en français est celle de la version coréenne, et non pas des lettres en latin.

À 21 ans, le 28 février 1842, il fait part de sa déception au père Legrégeois à Manille aux Philippines auprès de qui il a appris et pratiqué le français au séminaire de la Société des Missions Étrangères de Paris, à Macao :

« Après avoir été séparé du père je n'ai pas pu travailler le français. »

Sa troisième lettre qui date de septembre 1842, est plus explicite. Après que le Père Maistre ait reçu une réponse négative des M.E.P. à propos de l'enseignement du français, Kim Dae-keon s'adresse au procureur général et au Père Napoléon Libois :

Le père Maistre vient de nous informer que les supérieurs de Paris nous interdisent d'apprendre la langue française. Le père Maistre m'a demandé de consulter le père Libois pour savoir si nous pouvions continuer son étude ou l'abandonner complètement. Comme vous l'avez dit dans la lettre, il me semble aussi inutile de poser cette question. En effet, les circonstances ne nous permettent pas de continuer à étudier cette langue. De plus, je ne vois pas non plus comment oublier entièrement ce que j'ai déjà acquis.

Dans une autre lettre, adressée au père Legrégeois, le 9 décembre 1842, André Kim revient sur la question du français. Au cours de la guerre de l'opium, jeune séminariste, il est sollicité par la marine française pour servir d'interprète à bord de la frégate l'*Erigone* qui avait jeté l'ancre dans la baie de Macao le 7 septembre 1841. Or, Kim plus habile à traduire le coréen en latin qu'en français, il fut accompagné du Père Ambroise Maistre qui espérait par l'occasion entrer en Corée :

Actuellement, j'ai totalement abandonné l'apprentissage du français. Le père Maistre a reçu une lettre qui m'avait ordonné d'arrêter définitivement cette étude. Bien qu'il ne me soit pas nécessaire de tenir une conversation en français, je le connaissais un peu et je l'ai pratiqué pendant mon long voyage sur le navire de guerre l'*Erigone*. Vous le remarqueriez mais les ouvrages en français ne me semblent pas inutiles. Il me semble donc plus juste de ne pas l'abandonner entièrement. Si j'avais un dictionnaire français-latin, maintenant j'aurais pu comprendre ces ouvrages français. Lorsque j'ai quitté Macao, le père Libois m'a donné quelques livres en français mais j'en ai jeté certains pour suivre l'ordre du père Maistre. Thomas, lui, a eu la permission de lire les livres français. Ses livres viennent du père Libois. Après avoir reçu une lettre d'Europe, le père Libois les lui a donnés et ainsi qu'un dictionnaire français-latin et latin-français.

L'exemple révèle la circulation d'ouvrages français au sein du séminaire de Macao, l'intérêt de

Kim Dae-keon pour la langue française et la décision tardive des autorités de la Société des Missions Étrangères de Paris. Cet embarras linguistique était toujours d'actualité au début de 20^{ème} siècle au sein du séminaire de Yongsan, en Corée, comme le montre le témoignage d'un prêtre, O Ki-seun, dans ses mémoires, « *Le chemin du prêtre même si je renais* » :

Lors de la rentrée scolaire, après les vacances d'été, en 1923, j'ai apporté un ouvrage japonais intitulé « Le français pour débutant ». [...] Il ne m'a pas semblé satisfaisant de ne parler que le latin pour la vie pastorale, après l'ordination sacerdotale. De plus, il m'a semblé évident que les ouvrages en latin étaient de moins en moins nombreux en Corée dans le domaine de la rhétorique, de la théologie, de la spiritualité ou de la vie pastorale. Cependant, si quelqu'un était au courant de ma possession d'un ouvrage français, je serai immédiatement mis à la porte du séminaire. [...] La solution était de travailler la nuit sous la couette. [...] l'abbé Yun Eul-su était mon camarade de classe avec qui j'ai partagé le pupitre depuis l'entrée au séminaire en 1920 jusqu'à l'ordination sacerdotale en 1932. Après que je lui ai parlé de mon auto-apprentissage du français, il m'a suivi dans cette aventure. En 1924, une rumeur courra sur nous et sur notre apprentissage du français. Après réflexion, nous avons décidé de tout avouer au père Cha (R.G. Chabot) qui s'occupait de la spiritualité. [...] Après avoir écouté notre confession, il nous a dit :

« Ceci n'est pas un péché. Ce qui est méchant serait le fait que l'on interdise l'apprentissage du français. [...] Vous voulez apprendre le français ? Venez le jour du Seigneur avec votre livre de français. Comme ça, si le directeur Jin (Guinand) se met en colère, ce sera contre moi et non pas contre vous »².

Plus loin, l'abbé O rapporte que le français n'a été autorisé qu'en 1926 au séminaire de Yongsan. Le directeur Jin s'est rendu en déplacement officiel au Vatican pour la cérémonie de la béatification de 79 martyrs de Corée du temps de la persécution *Kihae* en 1839 et Byeongo en 1846. L'abbé Adrien Larribeau (1883 – 1974) l'a remplacé pendant son absence. Dès le départ du directeur, les séminaristes ont manifesté leur mécontentement quant à l'interdiction de l'apprentissage du français. L'abbé Larribeau, plus ouvert que le directeur Guinand, a supprimé cette règle, et enfin, a autorisé les cours de français et d'anglais.

Le latin, langue officielle de l'Église catholique romaine, était considéré universel et seule langue légitime. C'est pour cela que la langue coréenne n'a jamais été autorisée au sein du séminaire de Yongsan. Il se peut que l'interdiction de l'utilisation du français repose sur les mêmes raisons. Toutefois, ce sujet était sensible dans la mesure où les missionnaires parlaient entre eux en français, et parfois lançaient des mots grossiers en français aux séminaristes coréens.

2. *Acta et Gesta Venerabilis Andreas Kim*

Loin d'être banale, l'œuvre dramatique dont j'ai découvert une copie manuscrite dans les archives de l'Église Catholique de Séoul est un drame historique qui met en scène Kim Dae-keon, André (김대건 金大建 안드레아), premier prêtre coréen, et premier prêtre martyrisé au cours des persécutions coréennes de 1839 à 1867. Décapité en 1846 à l'âge de 25 ans, neuf ans après son père également décapité pour sa foi, André Kim, a été canonisé à Séoul par le pape Jean-Paul II, avec 102 prêtres et laïcs morts lors des persécutions de 1839-1846 et 1866-1867. Il est à noter que si l'histoire de l'arrivée en Corée du théâtre, en tant que forme spécifique du spectacle vivant d'origine européenne, a donné lieu à de nombreuses études, en revanche le rôle des missions catholiques puis protestantes dans ce processus d'adoption esthétique n'est que mentionné à l'occasion, et n'a jamais été examiné dans le détail. Oubli ou négligence d'autant plus regrettable

que si le « théâtre proprement dit » – pour reprendre l’expression du Père Dallet – n’existait pas en Corée³, en revanche son arrivée puis son adoption a engendré une perplexité lexicale qui s’est traduite par l’invention d’une série de nominations. J’ai montré (LEE H.J. 2014) comment la nécessité d’identifier par le langage cette nouvelle pratique hésitait entre nomination cognitive et nomination expressive, selon la terminologie de P. Guiraud (1969), soit que la « chose » – ici, le théâtre – n’avait pas encore de nom, soit qu’il fallait désigner sous un autre nom ce qui déjà lui paraissait apparenté, comme le *chankeuk*⁴.

À la différence d’une analyse dramaturgique classique propre aux études théâtrales françaises, j’ai tenté de rendre compte du contexte dans lequel la pièce a été conçue, jouée, perçue puis adaptée, non pas en me plaçant du point de vue des missionnaires français, mais des Coréens eux-mêmes. Ce qui m’intéressait était d’étudier la réception d’un double héritage européen rassemblé en un seul objet, une œuvre dramatique : le théâtre et le catholicisme.

Mon corpus comprend deux ensembles :

- a) Les œuvres dramatiques elles-mêmes dans leurs différentes versions et un article sur le théâtre et ses dangers, publié dans la revue catholique que j’ai mentionnée plus haut.
- b) Les témoignages écrits des protagonistes : les mémoires des anciens séminaristes coréens, dont le texte illustré déjà cité. La correspondance et les rapports des missionnaires français sur l’attitude des acteurs et spectateurs coréens.

Remarquons que par son sujet même, la charge dramatique de la pièce est exceptionnelle, puisqu’elle est une actualisation de la mémoire d’événements sanglants, réels, soldés par la mise à mort violente de plus de 10.000 personnes, dont des enfants, 3 évêques et 7 prêtres français des Missions Étrangères de Paris.

La perspective disciplinaire que j’adopte me conduit, au préalable, à replacer l’apparition de cette pièce, sa fabrication et sa diffusion dans le contexte particulier de l’époque que je rappelle ici très brièvement. En 1920, date de l’écriture de la pièce et de sa présentation, les Pères français sont de retour en Corée après avoir vécu la première guerre mondiale au cours de laquelle le séminaire a été confié aux prêtres autochtones. Le Père Devred, l’auteur, est revenu en héros médaillé comme le montre un dessin du Père Im Chung-sin dans ses mémoires. Une certaine rivalité oppose les bénédictins allemands, chargés de l’éducation des jeunes coréens qui ne se destinent pas au sacerdoce et les Pères français des Missions Étrangères de Paris. Les Bénédictins allemands quitteront Séoul par la suite et s’installeront dans la région nord du pays. La société coréenne est particulièrement critique à l’égard de l’Église catholique et de ses représentants étrangers – essentiellement des Français – en raison de leur attitude ambiguë entre soumission et quasi collaboration à l’égard de l’occupant japonais. Les Églises protestantes, en contraste, soutiennent les milieux nationalistes coréens. Le héros de la pièce, le Père Kim Dae-keon, André, est par excellence une figure héroïque nationale. Qui plus est, il appartient à la première génération de prêtres coréens formés par les missionnaires français, qui, de leur côté, ont également connu le martyre. Son histoire appartient aux hauts faits de l’évangélisation des premiers temps, entreprise par les Français.

La première question à laquelle j’ai dû me consacrer concerne le statut dévolu à l’œuvre, en fonction de la hiérarchie des genres dramatiques. De fait, la tradition française place le tragique au sommet de l’art théâtral, et le distingue du drame et plus encore du mélodrame. C’est ainsi que la sinologue d’origine italienne Isabella Falaschi a montré comment le statut de « tragédie » –

traduit par *beiju* – avait été accordé à des œuvres dramatiques du répertoire chinois, afin de les valoriser. Voltaire avait fait de même pour la pièce traduite par le Père de Premare, qu’il avait adaptée sous le titre : *L’orphelin de la Chine*.

3. Approche sémantique

Le manuscrit latin a pour titre : « *Acta et Gesta Venerabilis Andreas Kim - VI Actibus* (faits et gestes du vénérable André Kim, en 6 actes) ». Daté de 1920, le texte fait 61 pages. De composition classique, la pièce comprend des parties chantées, avec une partition en grégorien. Cette pièce a été traduite en coréen et a été jouée à partir de 1921. Une version d’époque dupliquée avec un appareil à polycopier à alcool a été retrouvée aux États-Unis chez un certain Hyeon Heung-jin (현홍진) appartenant à la cinquième génération de la famille de Hyeon Seok-mun (1799-1846) (현석문) Charles, martyrisé et canonisé.

La deuxième version coréenne a été publiée dans la revue catholique *Kyeong Hyang* (경향) de 1921 à 1922.

Les deux versions coréennes ont été écrites en deux écritures différentes. La première est essentiellement en caractère chinois, Hanja (한자), la deuxième, entièrement en langue coréenne, Hangeul (한글). Cette double graphie est liée à l’histoire linguistique de la Corée. Bien que l’écriture coréenne ait été inventée au XV^{ème} siècle, le chinois classique est resté comme langue officielle jusqu’en 1894, KabO Gaehyok (갑오개혁), – la réforme de l’année Kab O). Ainsi qu’on le constate dans les textes que j’ai consultés les deux écritures cohabitaient dans les années 1920. Or, le statut dramatique de chacune des versions de la pièce est nommé différemment : la version latine se borne à reprendre la locution *acta et gesta*, familière à la dramaturgie édifiante des collèges. La première version coréenne précise, en plaçant la pièce dans la catégorie *Bikeuk* (비극, et en chinois classique 悲劇). La seconde, en alphabet coréen, préfère *Syeon Keuk* (성극, en chinois classique 聖劇) (*Syeong Keuk* du martyr du père Kim).

Chacune de ses appellations nécessiterait une étude philologique et sémantique détaillée. *Bi Keuk* est aujourd’hui traduit par « tragédie » tandis que *Syeong Keuk* désigne un « mystère » au sens théâtral du terme. L’hypothèse d’un tel choix est la volonté de sacrifier une œuvre dramatique en la distinguant d’une catégorie assurément noble – la tragédie – mais généralement associée aux passions humaines.

Encore que : 극, 劇, *Keuk* ou 비극, 悲劇, *Bi keuk* n’existait pas dans le dictionnaire coréen-français des missionnaires catholiques de 1880. Dans le nouveau dictionnaire coréen-français de 2007, 극, 劇, *Keuk* est traduit par trois termes : « pièce, scène, comédie » ; et 비극, 悲劇, *Bi keuk* par deux : « Tragédie, drame ».

Ces détails philologiques sont significatifs dans la mesure où ils se réfèrent aux éléments dont je dois tenir compte dans ma recherche :

- la question de l’adaptation de la terminologie doctrinale catholique à la culture coréenne – évidente dans l’une des scènes finales du procès.

- La représentation du martyr et de son excellence dans la tradition de l'Église Romaine, et le peu de cas accordé au sacrifice sanglant dans l'habitus confucéen ;
- Le plaisir propre à l'émotion théâtrale vécue par le spectateur coréen – souligné par les missionnaires qui s'en offusquent.
- Enfin l'ambiguïté de l'Église catholique devant le spectacle théâtral, exprimée dans un article de la revue catholique Kyeong Hyang (경향). Intitulé, « Yeonkeuk Eui Ihae (연극의 이해), que je traduis en français par « la compréhension du théâtre ». L'article revient sur le trouble provoqué chez les fidèles par l'introduction des spectacles inspirés du modèle dramatique européen où étaient abordés des sujets touchant aux mœurs : la passion amoureuse, les ruptures passionnelles. L'auteur examine en conséquence le danger potentiel de l'assistance à de tels spectacles. À ma grande surprise, j'ai retrouvé dans ces lignes les arguments des ouvrages de morale qui, dans la France catholique de l'époque, mettaient en garde les fidèles contre les embûches du théâtre. L'auteur reprend quasiment mot à mot un passage du Rituel de Toulon, qui, citant Bossuet, évoque le « péché mortel de comédie ». (Pradier, 2005)⁵

4. Perception croisée du spectacle

Le bulletin d'information manuscrit en date du 31 mai 1920 rédigé par le Père Adrien Larribeau (1883-1974), futur évêque de Daejeon puis Archevêque de Séoul, mentionne la présentation de la pièce à l'occasion des fêtes du jubilé sacerdotal parmi les autres manifestations. Au 24 mai, il note : « Ryong san est en fête ». Mention spéciale est faite de la pièce, qu'il juge toutefois peu conforme aux canons classiques :

Ce qui plait surtout au cher jubilaire c'est que l'on ait organisé ces fêtes sous les auspices du Vénérable André Kim : le premier prêtre coréen martyr est cher au cœur de ce prêtre qui depuis vingt ans préside à la formation du clergé. Puissent ses élèves profiter de ses leçons. – la pièce de l'après-midi « Acta et Gesta Ven. A. Kim » fut un véritable sujet d'édification : à défaut d'unité de temps et de lieu je crois que l'auteur a réussi à faire vibrer les cœurs à l'unisson du sien, autour de son héros : que ça soit sa récompense.⁶

Le malentendu pouvait être grand entre les prêtres français, formés aux humanités classiques et au sentiment tragique du sacrifice du Fils de Dieu et du martyr, qui voyaient une tragédie historique dans la pièce proposée, et les jeunes Coréens plongés dans le jeu théâtral. Nous savons que la pièce a été reprise dans d'autres séminaires. Le Père Demange⁷, laisse apparaître sa déception devant l'interprétation des séminaristes lors de la représentation du *Vénérable André Kim* qui a eu lieu le 25 décembre en 1921 au séminaire de Daegu dont il était le directeur. Fort curieusement la version coréenne de son journal que nous avons consultée en premier comporte un contresens qui est une énigme à nos yeux. En étudiant le texte original, nous nous sommes rendu compte que le traducteur en avait faussé le sens, volontairement – pour l'édulcorer – ou involontairement.

La version coréenne du journal laisse penser que les acteurs malhabiles, n'ont pas été aussi drôles qu'il le fallait :

25일. 예년처럼 아름다운 성탄 축제이다. 어제 신학교에서는 조과대신에 «가경자 김 (대진) 안드레아» 라는 연극을 마련했다. 한국인들은 거의 예외없이 거북함을 보이는데, 학생들도 그런 결점을 없애지 못하는 것 같았다. 우스꽝스럽게 해야하는 대목에서 그렇지 못했다.

Le 25 décembre 1921. C'est une belle fête de Noël comme les autres années. Hier, le théâtre « Vénérable, André Kim » a été présenté au séminaire. Les Coréens presque sans exception manifestent une sorte de gêne et il semblerait que les étudiants n'ont pas enlevé leurs défauts. Les passages où l'on doit jouer d'une façon drôle n'ont pas été une réussite.

L'original exprime une toute autre opinion. Nous y apprenons que le Père Demange n'a pas vu le spectacle. De plus, il souligne un défaut caractéristique des Coréens :

Dimanche 25 décembre. Belle fête de Noël comme d'habitude. Hier au séminaire, les matines ont été remplacées par une pièce de théâtre « le Ven. André Kim », il paraît que les élèves n'ont pas évité le défaut presque inévitable dans ce genre de représentation chez les Coréens : mettre du comique là où il ne devrait pas y en avoir. 8

L'écart que révèle la traduction incite à poursuivre les recherches sur les imaginaires, et les incarnations de l'imaginaire dans la société coréenne par rapport aux imaginaires du théâtre dans la société française. Écart dont l'évidence et les subtilités échappent bien souvent lors des échanges culturels officiels.

Bibliographie

Nouveau dictionnaire coréen-français, (2007), Société coréenne de langue et littérature françaises, Séoul, Presses Universitaires de la langue étrangère de Hankuk.

Grand dictionnaire de coréen-chinois Kyohak, (2004), Séoul, l'Édition Kyohaksa.

Missions Étrangères de Paris, *Dictionnaire Coréen-Français*, (1880), les missionnaires de Corée de la société des missions étrangères de Paris, Yokohama : C. Lévy.

A.-M.H., (1877), *Dictionnaire Alphabétique, Chinois-Français de la langue mandarine vulgaire*, E. Leroux, librairie de la Société asiatique de Paris, rue Bonaparte, 28, Challamel aîné, librairie, rue Jacob, 5, Paris.

Song Young-bae, (Spring 1999), *Conflict and Dialogue between Confucianism and Christianity: An Analysis of the Tianzhu shiyi by Matteo Ricci*, Korea Journal 39:1.

Baker Don, (2007), « The Korean God Is Not the Christian God: Taejonggyo's Challenge to Foreign Religions », In Robert E. Buswell Jr., ed. *Religions of Korea in Practice*, Princeton, NJ: Princeton

University Press.

Robert E., Buswell Jr., ed, (2007), *Religions of Korea in Practice*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

No Yong-pil, (Janvier 2004), *Le mouvement de Sinkeuk par Im Seongku et le catholicisme dans les années 1910*, 교회와 역사, *Kyohuiwa yeuksa*, N° 138, Séoul, Éditions L'institut de l'histoire du catholicisme en Corée.

Nicolas Standaert, (2003), *L'« autre » dans la mission : Leçons à partir de la Chine*, Éditions Lessius.